Informations de base	
2024/2110(BUI) BUI - Initiative budgétaire	Procédure terminée
Orientations pour le budget 2026 – Section III **Subject** 8.70.48 Budget 2026	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	HALICKI Andrzej (EPP)	04/12/2024
	Rapporteur(e) fictif/fictive UŠAKOVS Nils (S&D) DEUTSCH Tamás (PfE) RAZZA Ruggero (ECR) BOSSE Stine (Renew) ȘTEFĂNUȚĂ Nicolae (Greens/EFA) OLIVEIRA João (The Left) JUNGBLUTH Alexander (ESN)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	GAHLER Michael (EPP)	17/12/2024
DEVE Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
CONT Contrôle budgétaire	HERBST Niclas (EPP)	14/02/2025
ECON Affaires économiques et monétaires	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

EMPL Emploi et affaires sociales	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire	DECARO Antonio (S&D)	24/07/2024
ITRE Industrie, recherche et énergie	HEINÄLUOMA Eero (S&D)	12/11/2024
IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
TRAN Transports et tourisme	FALCĂ Gheorghe (EPP)	18/12/2024
REGI Développement régional	GERZSENYI Gabriella (EPP)	04/02/2025
AGRI Agriculture et développement rural	NARDELLA Dario (S&D)	17/09/2024
PECH Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
CULT Culture et éducation	SOUSA SILVA Hélder (EPP)	12/12/2024
JURI Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
AFCO Affaires constitutionnelles	Président au nom de la commission SIMON Sven (EPP)	17/01/2025
FEMM Droits de la femme et égalité des genres	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
PETI Pétitions	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé

20/03/2025	Vote en commission		
25/03/2025	Dépôt du rapport de la commission	A10-0042/2025	
31/03/2025	Débat en plénière		
02/04/2025	Décision du Parlement	T10-0051/2025	Résumé

Informations techniques

Référence de la procédure	2024/2110(BUI)
Type de procédure	BUI - Initiative budgétaire
Sous-type de procédure	Préparation budgétaire
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/10/01554

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE766.967	20/12/2024	
Avis spécifique	AFCO	PE767.947	18/02/2025	
Avis spécifique	ENVI	PE767.978	18/02/2025	
Avis spécifique	CONT	PE768.248	18/02/2025	
Avis de la commission	AGRI	PE766.757	19/02/2025	
Avis de la commission	TRAN	PE768.011	19/02/2025	
Avis spécifique	CULT	PE768.066	19/02/2025	
Avis spécifique	ITRE	PE768.229	19/02/2025	
Avis de la commission	REGI	PE769.941	19/02/2025	
Avis de la commission	AFET	PE766.942	20/02/2025	
Amendements déposés en commission		PE770.044	24/02/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0042/2025	25/03/2025	
Avis du Parlement sur les prévisions/orientations budgétaires		T10-0051/2025	02/04/2025	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Orientations pour le budget 2026 – Section III

2024/2110(BUI) - 02/04/2025 - Avis du Parlement sur les prévisions/orientations budgétaires

Le Parlement européen a adopté par 441 voix pour, 73 contre et 10 abstentions, une résolution sur les orientations générales pour la préparation du budget 2026, section III - Commission.

Le Parlement est déterminé à faire en sorte que le budget 2026, en mettant l'accent sur la préparation et la sécurité stratégiques, la compétitivité et la résilience économiques, la durabilité, le climat, ainsi que le renforcement du marché unique, procure aux citoyens de l'Union un écosystème solide et réponde à leurs priorités, renforçant ainsi une Europe socialement juste et prospère.

La résolution souligne que des **investissements supplémentaires** sont nécessaires dans les domaines de la sécurité et de la défense, de la recherche, de l'innovation, des petites et moyennes entreprises (PME), de la santé, de l'énergie, des migrations, ainsi que de la protection des frontières terrestres et maritimes, des transitions numérique et écologique inclusives, de la création d'emplois et de l'offre de perspectives pour les jeunes. Les députés réclament que cela s'accompagne d'une simplification administrative, comme indiqué dans la boussole pour la compétitivité.

Investir dans une économie solide, durable et résiliente

Les députés sont convaincus qu'il est possible de parvenir à une résilience et à une durabilité économiques fortes dans l'Union en stimulant les investissements publics et privés, en renforçant l'innovation et en soutenant la compétitivité, notamment en remédiant au déficit de compétences et en encourageant une augmentation de la production industrielle en Europe.

La résolution plaide pour i) une augmentation des fonds au titre **d'Horizon Europe** afin de permettre aux chercheurs ainsi qu'aux entreprises de mettre de nouveaux produits sur le marché et de les développer, ii) le ciblage des aides pour encourager les **partenariats public-privé** et rendre les financements accessibles afin de soutenir les PME; iii) l'accélération des **transitions numérique et écologique** et des investissements substantiels dans les infrastructures numériques d'avenir, en faisant appel à une intelligence artificielle et à une cybersécurité bien réglementées.

Une Union mieux préparée et capable de réagir efficacement aux crises

Le Parlement souligne qu'il faut renforcer les capacités de l'Union en matière de **sécurité et de défense** afin de créer une véritable union de la défense et demande donc une augmentation immédiate et une meilleure coordination des dépenses de défense des États membres. Le programme spatial de l' Union nécessite également des ressources suffisantes.

Face aux nouveaux enjeux de sécurité intérieure et extérieure, les députés soulignent l'importance d'une bonne mise en œuvre du **pacte sur l'asile et la migration**, dans le respect du droit international des droits de l'homme, des principes de solidarité et de partage équitable des responsabilités. Ils rappellent le rôle essentiel du Fonds pour la gestion intégrée des frontières, de l'instrument relatif à la gestion des frontières et aux visas (IGFV) et du Fonds «Asile, migration et intégration» dans la protection des frontières extérieures. Des fonds suffisants doivent être alloués aux capacités de **protection des frontières**, en tant que volet fondamental d'une politique migratoire globale.

La **PAC et la politique commune de la pêche** doivent être soutenues pour garantir la sécurité alimentaire et le renforcement de l'autonomie de l'Union. La Commission est invitée à réduire les charges administratives tout en maintenant des normes de production strictes et l'obligation de mettre en œuvre la législation de l'Union. Les députés demandent que des ressources suffisantes soient allouées et que les paiements directs soient protégés afin d'aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, du coût des carburants, des changements survenus sur les marchés mondiaux et des phénomènes climatiques défavorables.

Les députés insistent sur le rôle que joue l'Union pour garantir la **sécurité de l'approvisionnement énergétique** et aider les ménages, les agriculteurs et les entreprises à atténuer la volatilité des prix. Ils préconisent des investissements supplémentaires dans les infrastructures essentielles et la connectivité. Ils demandent également que le programme LIFE soit doté de fonds suffisants pour financer des projets liés **au climat et à l'environnement** et que la flexibilité budgétaire soit relevée afin de pouvoir réagir comme il se doit aux catastrophes naturelles dans l'Union.

Donner aux citoyens davantage de possibilités dans une société dynamique

Le Parlement souligne l'importance d'investir dans la **santé** (EU4Health, Horizon Europe). Il faut mettre en place un système de soins plus favorable afin de répondre aux défis démographiques et au vieillissement de la population, investir dans la lutte contre les maladies des enfants, les maladies rares, la résistance aux antimicrobiens, la santé mentale et éviter les pénuries de médicaments critiques.

Il importe également d'investir dans les **jeunes générations**, acteurs clés du changement et du progrès, ainsi que dans leurs compétences en leur donnant accès à une éducation de qualité. Tous les étudiants, sans discrimination et dans tous les États membres de l'Union, devraient avoir accès au programme Erasmus+. Des investissements supplémentaires sont nécessaires pour moderniser les systèmes éducatifs de l'Union.

Le Parlement demande la mobilisation de tous les programmes de l'Union concernés, dont «Europe créative», pour financer, en 2026, les actions qui encouragent les **compétences numériques et l'éducation aux médias** de manière inclusive, notamment chez les jeunes, lutter contre la désinformation et s'attaquer aux discours de haine et aux contenus extrémistes en ligne. La Commission est invitée à consacrer des fonds spécifiques pour empêcher les communautés religieuses, et notamment les communautés chrétiennes et juives, d'être prises pour cible. Les députés réaffirment en outre le rôle indispensable du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» pour **promouvoir les valeurs européennes** et les droits des citoyens.

Les députés demandent aussi une **meilleure gestion des fonds européens**, conditionnée au respect de l'état de droit, et appellent à la mise en place rapide d'un organe interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs.

Une Union forte dans un monde en mutation

L'Union doit renforcer sa présence sur la scène internationale dans le contexte de l'escalade des conflits mondiaux, des mutations géopolitiques et des actions d'influence étrangère dans le monde. Pour y parvenir, l'Union a besoin de ressources suffisantes pour **réagir aux crises majeures** survenant dans son voisinage et dans le monde, compte tenu de la réduction du financement international. Il faut également renforcer le rôle de l'Union en tant qu'acteur humanitaire de premier plan.

La guerre en Ukraine a bouleversé l'environnement sécuritaire. Il importe donc de renforcer la sécurité des citoyens et de parvenir à l'efficacité dans le domaine de la défense et de l'autonomie stratégique. Le Parlement a salué la volonté renouvelée de la Commission et des États membres d'œuvrer de concert pour répondre aux besoins pressants de l'Ukraine en matière de défense et continuer de **soutenir l'économie ukrainienne**.

Soulignant les avantages que présentent les fonds de préadhésion, les députés ont salué la mise en œuvre du plan de croissance pour les **Balkans occidentaux** et ont demandé de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir le processus d'adhésion de la Moldavie.

Questions transversales

L'UE doit rembourser les coûts d'emprunt du plan de relance NGEU, une obligation juridique non discrétionnaire. Ces coûts, volatils, dépendent des marchés et des décaissements. Le Parlement rappelle qu'il est favorable aux propositions modifiées de la Commission en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres. Il soutient sans réserve la politique de cohésion et demande un soutien accru aux régions vulnérables. Il appelle à plus de transparence, au respect des engagements climatiques et à une lutte renforcée contre la fraude.